

# Outil d'évaluation des ONG parties responsables dans la mise en œuvre du CPAP 2015-2019

Date de l'entretien : 5 octobre 2017      Ville : Ambodimita - Antananarivo

Répondants (Nom et fonctions):

- RAKOTOARITSIFA Haina Hasimbola, Président du Conseil d'Administration de l'Association
- Ratsimbazafy José, Responsable de la Stratégie
- Randrianasolo Sahanina, RAF
- Rakotondrasoa Holitiana, Animatrice Sociale
- Rakotoarison Andry, Animateur Social
- Ravaomialy Fanjaniaina, Animatrice Sociale

Dénomination: LIFE GIVING WATER/Social Assistance      Sigle : LGW

Année d'installation à Madagascar : 2003

Domaines d'intervention : Droits humains, Développement Social, Education, Santé, Environnement

1.1 Forme juridique et éléments historiques		
<i>Aspects juridiques et informations biographiques</i>		
ASPECTS ÉVALUÉS	INDICATEURS	DOCUMENTS/OUTILS APPLICABLES
1.1.1 Forme juridique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG est-elle officiellement constituée ? (condition impérative)</li> <li>• L'ONG se conforme-t-elle aux exigences légales, notamment en matière d'identité juridique et d'immatriculation ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents juridiques ayant trait à la constitution en société</li> <li>- Enregistrement auprès des autorités ou d'une ONG faitière</li> </ul>
	<p><b>Numéro récépissé</b>      N° 1665 MIRA/PAA/DS/CGATD/ASS/03 (Mars 2003) N°401/16-MID/SG/DGAT/DPID/ANT/ASS (2016)</p> <p><b>Numéro Statistique</b>      94951 11 2004 0 03577</p> <p><b>Nif</b>      400 2467 434</p>	
1.1.2 Historique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Date de création et durée d'existence</li> <li>• Motifs et circonstances de la création de l'ONG</li> <li>Comment l'objet et l'activité de l'ONG ont-ils évolué ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels</li> <li>- Note biographique sur l'ONG ; dossier presse ; site Web</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports annuels : oui, auprès de l'Assemblée Générale</li> <li>- Dossier de presse : oui (cf annexe)</li> <li>- site Web : <a href="http://www.onglgw.org">www.onglgw.org</a></li> <li>- LGW a été restructuré en 2016</li> </ul> <p>Fondé le <b>31 Mars 2003</b> par l'initiative propre de son Président Fondateur Haina Hasimbola RAKOTOARITSIFA épris d'amour pour son prochain, motivé par un profond sentiment de don de soi pour aider son semblable et soutenu par les 9 autres membres fondateurs, l'Association Life Giving Water/Social Assistance est une association qui s'occupe des cas sociaux dans la ville d'Antananarivo et environnante.</p> <p>LGW existe aussi en France et dont les activités consistent surtout à la collecte de fonds. Sinon, à Madagascar, LGW est présente dans deux régions : Analanjirifo (à partir de février 2015 avec 4 employés semi-permanents dont 2 femmes) et Androy (à partir de février 2017 avec 6 employés semi-permanents dont 3 femmes). A Antananarivo au siège, ils sont 8 employés semi-permanents dont 3 femmes.</p> <p>Avec l'aimable collaboration des différents partenaires, plus d'une dizaine de projets ont été réalisés pendant les 14 années d'existence de l'Association.</p>	
<b>1.2 Mandat, politiques et gouvernance</b>	<i>Compatibilité entre les objectifs de l'ONG, du PNUD et d'une bonne gouvernance</i>	
<i>1.2.1 Mandat et politiques de l'ONG</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation est-elle à but non lucratif de par son mandat et sa nature ? (condition impérative)</li> <li>• L'ONG partage-t-elle les principes du PNUD concernant le développement humain, en particulier le principe d'égalité et de non-discrimination ? (Condition impérative)</li> <li>• La mission et les politiques/stratégies de l'ONG sont-elles clairement formulées ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Énoncé de la mission/charte</li> <li>- Rapport annuel</li> <li>- Déclarations de principe</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'organisation est à but non lucratif</li> <li>- L'objectif principal est de mener une lutte contre les fléaux qui pourrissent la vie des personnes fragiles et vulnérables, ainsi que de réaliser des actions de réinsertion sociale, psychologique et économique des familles déshéritées et de la défense des droits de l'homme.</li> </ul>	
<i>1.2.2 Gouvernance</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Qui sont les membres et quelles sont les responsabilités de l'organe directeur ?</li> <li>• Comment l'organe directeur indépendant exerce-t-il une surveillance appropriée ?</li> <li>• L'ONG a-t-elle une structure organisationnelle bien définie ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports sur les réunions de l'organe directeur</li> <li>- Profil des membres du conseil/administrateurs</li> <li>- Copies des règles et procédures</li> <li>- Procès-verbaux des réunions de la direction ou des réunions décisionnelles</li> <li>- Code de conduite</li> <li>- Organigramme de l'ONG</li> </ul>



	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports sur les réunions de l'organe directeur (cf annexe)</li> <li>- Profil des membres du conseil/administrateurs (Cf Liste des membres)</li> <li>- Copies des règles et procédures (cf Manuel de procédures)</li> <li>- Procès-verbaux des réunions de la direction ou des réunions décisionnelles (cf annexe)</li> <li>- Code de conduite</li> <li>- Organigramme de l'ONG (cf annexe)</li> </ul> <p>LGW a deux organes : l'assemblée générale et le conseil d'administration (9 membres dont 4 femmes) qui chapeaute la direction exécutive avec du personnel permanent de 2 personnes et des bénévoles. En fonction des projets, les membres deviennent des employés si leurs compétences sont adéquates aux exigences du projet sinon, LGW fait appel à des personnes ressources qui sont des salariées pendant la durée de vie du projet.</p>
<b>1.3 Mandant et appui extérieur</b>	<i>Capacité à établir des relations fondées sur la collaboration avec d'autres secteurs et à se constituer une notoriété</i>
<b>1.3.1 Mandant</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG a-t-elle un mandant clairement défini ? L'organisation repose-t-elle sur l'adhésion de membres ? <i>Si tel est le cas, l'adhésion est-elle fondée sur le principe de la non-discrimination ? Ceci une condition impérative pour s'engager auprès de cette ONG.</i></li> <li>• Y-a-t-il une vision à long terme du développement communautaire ?</li> <li>• L'ONG a-t-elle noué avec son mandant des liens réguliers et fondés sur la participation ?</li> <li>• Les mandants sont-ils informés et soutiennent-ils l'ONG et ses activités ?</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mission-déclaration-objectif</li> <li>- Critères d'adhésion</li> <li>- Page/forum Web</li> <li>- Lettre d'information</li> <li>- Compte rendu des visites sur place</li> <li>- Couverture médias</li> <li>- Centre de ressources ou lieu de réunion public</li> </ul>
	<p><b>1. Mission :</b></p> <p>La mission de L.G.W est de promouvoir les actions sociales à Madagascar en facilitant la synergie des dispositifs et services sociaux de bases opérationnels formels pour la protection du droit humain et à la réinsertion à la vie normale et professionnelle.</p> <p><b>2. Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement social,</li> <li>• Assistance et réinsertion sociale, professionnelle, morale, physique et spirituelle ;</li> <li>• Assurer une prise en charge psychosociale et soutenir les citoyens alcooliques prostituées, drogués, déshérités, orphelins, ceux dont les parents sont emprisonnés, femmes et enfants victimes d'abus et de violence, détenus et anciens détenus, enfants perdus, maltraités et abandonnés ;</li> <li>• Protection de droit de l'homme</li> <li>• Promouvoir toutes œuvres sociales susceptibles de générer des revenus ou de créer des emplois ;</li> <li>• Protéger l'environnement (reboisement, ...), participer à toutes les actions environnementales, culturelles, artistiques ;</li> <li>• Concevoir, organiser, réaliser et diriger des formations professionnelles de tout genre ;</li> <li>• Faire des actions de prévention et lutte contre le SIDA, l'alcool, les drogues, la corruption</li> <li>• Promouvoir le développement rural, socio-économique et durable ;</li> </ul>

<p>1.3.2 Liens de l'ONG avec d'autres organisations locales et mondiales</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG fait-elle partie d'autres organisations et/ou réseaux d'ONG dans son secteur d'activité ?</li> <li>• L'ONG a-t-elle des liens étroits avec la communauté des ONG et d'autres institutions sociales ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion/affiliation à une ONG faitière</li> <li>- Lettres de référence</li> <li>- Participation à des réunions et conférences d'ONG au niveau régional/national/international</li> <li>- Accords de partenariat avec d'autres ONG</li> </ul>
	<p><b>LGW est membre du :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plateforme PACT DEVELOPPEMENT (Plateforme pour les acteurs de développement) dont LGW est l'initiateur</li> <li>- Plateforme ROHY</li> <li>- Plate Forme Nationale des Organisations de la Société Civile de Madagascar (PFNOSCM)</li> <li>- CILCD : Commission Interministérielle de Coordination de la Lutte contre la Drogue</li> </ul>	
<p>1.3.3 Autres partenariats, réseaux et relations avec l'extérieur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG a-t-elle établi des partenariats avec l'État/des institutions des Nations Unies/le secteur privé/des fondations/d'autres acteurs ?</li> <li>• Ces partenariats sont-ils une source de financement ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accords de partenariat et/ou mémorandums d'accord</li> <li>- Documents relatifs au financement et liste de références</li> <li>- Rapports sur le soutien technique extérieur apporté par des organismes nationaux et/ou internationaux</li> <li>- Comptes rendus des interactions découlant des partenariats</li> </ul>
	<p>Accords de partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Attestation de partenariat Commune Urbaine d'Antananarivo</i></li> <li>- <i>Attestation AFD</i></li> <li>- <i>Attestation UNODC/CILCD</i></li> <li>- <i>Attestation OMS (tabagisme)</i></li> <li>- <i>Convention de partenariat entre Le Ministère chargé de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et l'association LGW : Mai 2017- Mai 2018 (cf annexe )</i></li> </ul> <p>Documents relatifs au financement et liste de références (cf annexe : REALISATIONS du LGW et Certificats de Bonne fin)  <u>Liste de références (cf annexe )</u></p>	
<p><b>2.1 Capacité technique</b></p>	<p><i>Capacité à mettre en œuvre un projet</i></p>	
<p><b>ASPECTS ÉVALUÉS</b></p>	<p><b>INDICATEURS</b></p>	<p><b>DOCUMENTS/OUTILS APPLICABLES</b></p>
<p>2.1.1 Spécialisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG dispose-t-elle des qualifications techniques requises ?</li> <li>• L'ONG recueille-t-elle des informations de référence sur son mandant ?</li> <li>• L'ONG dispose-t-elle du savoir nécessaire ?</li> <li>• L'ONG se tient-elle informée de l'évolution des techniques/compétences/politiques/tendances dans son domaine d'expertise ?</li> <li>• L'ONG dispose-t-elle des qualifications et des compétences nécessaires pour compléter celles du PNUD ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Publications portant sur les activités ou les aspects spécifiques, articles analytiques, politiques</li> <li>- Rapports sur la participation à des réunions internationales, régionales, nationales ou locales</li> <li>- Outils et méthodologies</li> <li>- Évaluations</li> </ul>

	<p>4 personnes de l'organe exécutif de LGW et les personnes dirigeantes de notre Conseil d'Administration ont déjà suivi des formations dans le cadre du Programme Dinika de l'Union Européenne (2016-2017), dont les thèmes de formations sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Citoyenneté</li> <li>- Le Montage de projet : Approche participative</li> <li>- Le Suivi et Evaluation</li> <li>- La Gestion administrative et financière</li> <li>- La Vie associative</li> </ul> <p>Le transfert de compétences en interne est de mise et il y a systématiquement une réunion de restitution pour partage des acquis des renforcements de capacité.</p> <p>L'antenne de l'Androy a déjà travaillé avec FAO dans la lutte anti-acridienne</p>	
<p>2.1.2 Mise en œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG dispose-t-elle d'une expérience pertinente dans le domaine où une collaboration est envisagée ?</li> <li>• L'ONG a-t-elle accès à des informations/ressources pertinentes ?</li> <li>• L'ONG dispose-t-elle de réseaux et de contacts utiles ?</li> <li>• L'ONG déploie-t-elle des approches efficaces (participatives) pour atteindre ses objectifs ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Évaluations</li> <li>- Méthodologies/outils de formation</li> <li>- Utilisation de trousseaux à outils, d'indicateurs et de référentiels/outils de renforcement des capacités</li> <li>- Bases de données (de l'ONG, de ses partenaires, etc.)</li> </ul>
	<p>Depuis plus de quatorze (14) ans, l'ASSOCIATION LGW n'a pas cessé d'œuvrer pour le bien être des jeunes et les groupes vulnérables et en matière des droits humains avec les soutiens de partenaires techniques et financiers dont le Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme, CSI, GLOBAL FUND. AFD, UNODC/PNUD, Banque Mondiale, USAID, et HELVETAS SWISS Intercoopération.</p> <p>Elle dispose d'une expertise avérée pour les activités en lien avec les groupes vulnérables et les jeunes. Elle a en outre, de nombreuses expériences en matière de sensibilisation et mobilisation, formation des jeunes car elle a déjà conduit des missions similaires depuis sa création en 2003 avec des résultats positifs.</p>	
<p>2.1.3 Ressources humaines</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le personnel de l'ONG possède-t-il un savoir-faire et une expérience appropriés ?</li> <li>• L'ONG recourt-elle à des capacités locales (financières/humaines/autres)</li> <li>• L'ONG est-elle très présente sur le terrain ?</li> <li>• Quelle est la capacité de l'ONG à assurer la coordination entre son travail sur le terrain et les activités de ses bureaux ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Profil des membres du personnel, notamment en termes de savoir-faire et d'expérience professionnelle</li> <li>- Rotation du personnel</li> <li>- Descriptif de l'attribution des rôles et des fonctions</li> <li>- Rapports sur l'expérience technique fournie par les organismes nationaux ou internationaux aux opérations et au renforcement des capacités</li> </ul>

	<p>LGW dispose d'équipes et de techniciens expérimentés (Animateurs sociaux, Sociologues, juristes, Ingénieurs Agronome, Socio-organisateur, Economiste, Assistants Sociaux, gestionnaire) en matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'accompagnement et de réinsertion sociale,</li> <li>- D'appui socio économique des groupes vulnérables</li> <li>- De Sensibilisation, mobilisation</li> </ul> <p>Attributions, rôles et fonctions (Cf annexe)</p>	
<b>2.2 Capacité managériale</b>	<i>Capacité de planification, de suivi et de coordination</i>	
<p>2.2.1 <i>Planification, suivi et évaluation</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG produit-elle des propositions et des cadres d'intervention clairs et cohérents ?</li> <li>• L'élaboration d'un programme inclut-elle un examen régulier de ce programme ?</li> <li>• L'ONG convoque-t-elle des réunions annuelles d'examen de ses programmes et projets ?</li> <li>• La planification stratégique se traduit-elle par des activités opérationnelles ?</li> <li>• L'ONG sait-elle comment obtenir des données de référence et constituer des indicateurs ?</li> <li>• Le plan opérationnel comporte-t-il des objectifs mesurables ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Documents de projets et de programmes minutieusement élaborés, évaluations et rapports</li> <li>- Plans opérationnels</li> <li>- Rapports de suivi et d'évaluation</li> </ul>
	<p>Les projets de LGW ont tous des cadre logique qui montrent les logiques d'intervention avec des indicateurs, du budget et du timeline bien défini (Cf Document du projet). Les grandes orientations sont déclinées en Plan de Travail Pluri-Annuel en fonction de la durée du projet.</p> <p>Ces projets font objet d'évaluation à mi-parcours et finales. Des enquêtes sont effectuées pour obtenir des données de référence.</p> <p>Chaque projet fait un rapport trimestriel et annuel au bailleur de fonds.</p> <p>En termes de suivi &amp; évaluation, LGW assure l'accompagnement et l'encadrement, donne des conseils et dispense des formations depuis la conception et la post réalisation du projet ainsi que la pérennisation des acquis.</p>	
<p>2.2.2 <i>Information et historique des performances</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG rend-elle compte de ses activités à ses donateurs, à son mandant, aux ONG qui œuvrent dans le même domaine, aux autorités locales, aux ministères concernés, etc. ?</li> <li>• L'ONG assure-t-elle le suivi des avancées de ses programmes/projets à l'aide d'indicateurs et évalue-t-elle la réalisation de ses programmes/projets ?</li> <li>• L'ONG tient-elle compte du point de vue des bénéficiaires lorsqu'elle définit et examine ses programmes ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapports de performance</li> <li>- Rapports aux donateurs et à d'autres parties prenantes</li> <li>- Évaluation interne et externe et études d'impact</li> </ul>

	<p>LGW rend son rapport d'activités annuel auprès de ses donateurs, aux autorités locales, aux ministères de l'Intérieur, de la Population, au Centre Fiscal d'Ambohimarina</p> <p>L'Association LGW dispose son Manuel des politiques et des procédures GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE qui traite tous les aspects portant sur les différentes étapes à suivre pour la gestion administrative et financière d'un projet et de l'Association.</p> <p>Le manuel a pour raison d'être de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- établir les tâches et attributions des organes et postes cités dans l'organigramme de l'association</li> <li>- Fonctionnement</li> <li>- cadrer la Gestion Administrative et Financière de LGW</li> <li>- expliciter les règles de fonctionnement touchant à la gestion des ressources humaines, financières puis matérielles (procédures de gestion logistique, procédures d'achat et de passation de marché)</li> <li>- clarifier les principes de contrôle administratif et financier.</li> </ul> <p>LGW fait une évaluation par les bénéficiaires et un outil est disponible pour récolter leurs avis lors de la réunion mensuelle avec ces derniers et également à partir de l'observation directe.</p>	
<p><b>2.3 Capacité administrative</b></p>	<p><i>Capacité à apporter un appui et une infrastructure logistiques adéquats</i></p>	
<p>2.3.1 Installations et équipement</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG possède-t-elle les infrastructures et équipements logistiques nécessaires ?</li> <li>• L'ONG peut-elle gérer et entretenir ses équipements ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Infrastructure logistique adéquate : bureaux, équipements de base, raccordement aux réseaux de services collectifs</li> <li>- Capacité informatique et ressources destinées à des bibliothèques de programmes</li> <li>- Équipements appropriés pour le domaine de spécialité/inventaire de suivi des actifs fonciers et des coûts</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• LGW dispose : <ul style="list-style-type: none"> <li>un bureau à Ambodimita -Siège Social</li> <li>Un bureau à Isotry - Centre Fialofana (Ex Madcap)</li> <li>Un bureau à Masindray-Avaradrano</li> <li>Un bureau à Ambovombe-Androy</li> <li>Un bureau à Fénérive-Est-Analanjirofo</li> </ul> </li> <li>Avec des équipements et mobiliers, ordinateurs...</li> <li>• Centre de documentation : Bibliothèque, connexion d'internet</li> <li>• Les matériels sont : 3 ordinateurs de bureau, 3 imprimantes, 3 scanners, 2 sono, 1 groupe électrogène, 2 motos, 2 tablettes (cf liste des actifs)</li> </ul>	
<p>2.3.2 Achats</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG est-elle à même d'acheter des produits, des services et des activités de manière transparente et sur une base concurrentielle ?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrats standard</li> <li>- Exemples de modes d'achat</li> <li>- Procédures écrites permettant d'identifier le fournisseur approprié, d'obtenir le meilleur prix et de publier des engagements</li> </ul>

	<p>(Cf Manuel de procédure Page :12-13-14)  Sollicitation d'offres/ appel d'offres</p> <p>a) La comparaison de prix est nécessaire quand le montant de l'achat dépasse un seuil raisonnable (qui est de 200 000 Ar). Le responsable lance un appel d'offre auprès de trois fournisseurs au moins, susceptibles de disposer des articles requis pour pouvoir établir une comparaison de prix.</p> <p>b) Dans des cas exceptionnels, s'il s'avère que l'on ne dispose que d'un seul fournisseur pour l'article requis, il est alors nécessaire de mentionner les raisons pour l'analyse des prix.</p> <p>...</p>	
<p><b>2.4 Capacité financière</b></p>	<p><i>Capacité à gérer des fonds</i></p>	
<p><i>2.4.1 Gestion financière et sources de financement</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existe-t-il un cycle budgétaire régulier ?</li> <li>• L'ONG élabore-t-elle des budgets de programmes et de projets ?</li> <li>• Quel est le montant maximal géré par l'ONG ?</li> <li>• L'ONG veille-t-elle à la sécurité physique des avances, de la trésorerie et des documents comptables ?</li> <li>• L'ONG procède-t-elle aux décaissements rapidement et efficacement ?</li> <li>• L'ONG dispose-t-elle de procédures afférentes à l'autorité, à la responsabilité, au suivi et à la comptabilité concernant le traitement des fonds ?</li> <li>• L'ONG peut-elle produire des chiffres attestant de sa stabilité et de sa fiabilité financières?</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Budgets de fonctionnement et rapports financiers</li> <li>- Liste des donateurs principaux/secondaires et années de financement</li> <li>- Procédures écrites assurant l'élaboration de documents comptables clairs relatifs aux créances fournisseurs, aux créances clients, aux stocks et aux inventaires</li> <li>- Système de reporting assurant le suivi de tous les engagements et de toutes les dépenses par rapport aux montants budgétés, poste par poste</li> </ul>



- LGW dispose un Budget de fonctionnement et rapports financiers (Cf. Etats financiers 2016)
- Le montant maximal géré par l'ONG : **92293 €**
- **Liste des donateurs principaux/secondaires et années de financement**

**Etat récapitulatif des subventions accordées par ces partenaires au cours des 3 dernières années**

Année	TOTAL Subventions reçues (Euros/Ariary)	Dont fonds publics		Dont fonds privés	
		Montant total :		Montant total :	
2014	68 444 € (237 641 863 Ariary)	Montant total :	67 966 €	Montant total :	478 €
		<u>Donateurs</u> AFD	67 966 €	<u>Contributeur</u> -Cotisations	478 €
2015	25 140 € (78 838 688 Ariary)	Montant total :	24 327 €	Montant total :	813 €
		<u>Donateurs</u> AFD	24 327 €	- Cotisations	813 €
2016	6015 € (20 510 504 Ariary)	Montant total :	0 €	Montant total :	6015 €
		0	0 €	- Cotisations - Don : LGW France	733 € 5282 €

- Procédures :(cf.manuel de procédure : **Gestion financière, structure de gestions comptable du fonds**)
- Il n'y a pas d'imprévu ni de marge dans le budget et s'il y a du reliquat, orienter vers les activités de l'année n+1

**2.4.2 Système de comptabilité**

- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ONG tient-elle une comptabilité appropriée, exacte et informative ?</li> <li>• L'ONG est-elle en mesure de veiller à l'enregistrement et à la communication des documents financiers ?</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compte bancaire ou relevés bancaires</li> <li>- États financiers vérifiés</li> <li>- Système de comptabilité approprié, exact et informatif</li> <li>- Procédures écrites destinées à assurer un traitement des paiements fondé sur la maîtrise des risques grâce à la séparation des tâches ; enregistrement et communication des transactions</li> </ul> |
|--|---|



- États financiers vérifiés des 3 dernières années:2014-2015-2016
- Système de comptabilité approprié, exact et informatif

L'Association LGW dispose son Manuel des politiques et des procédures GESTION FINANCIERE qui traite tous les aspects portant sur les différentes étapes à suivre lors d'une transaction financière.

Cette gestion se présentera :

Par comptabilité Budgétaire selon le PCG 2005

- Budget Prévisionnel
- Budget Engagement, Liquidation
- Analyse des Ecarts
- Gérer sur Ciel Compta

Support comptable

- Un journal de banque : Chèque ou virement bancaire
- un journal de caisse : pour la petite caisse (*maximum 100 000 Ariary*) et pour le paiement en espèce des petites dépenses de fonctionnement
- un journal d'achat : factures
- un journal d'opération divers.

Le compte de LGW a deux comptes : chez BFV/SG pour le compt associatif et Access Bank pour les projets

- Compte Bancaire

LIFE GIVING WATER

BFV-SOCIETE GENERALE

Andraharo-Antananarivo -Madagascar

N°00008020160500400965762

Les dossiers confidentiels sont classes chez le PCA

#### Conclusion des Evaluateurs :

LGW a les capacités nécessaires pour mener le projet PNUD sous réserve :

- De bénéficier des formations liées à la gestion de projet y compris la gestion axée sur les résultats, et l'élaboration d'une situation de référence afin de mieux définir les indicateurs
- De bien archiver les documents en adoptant des indicatifs de classement clairs
- De sécuriser les pièces comptables
- D'améliorer leur procédures en fixant des seuils pour les appels à manifestation d'intérêt afin de respecter la concurrence et la transparence.
- D'améliorer sa stratégie de communication
- De dotations et sécurisation de matériels informatiques (ordinateurs portables et de bureau), de connexion internet à partir de 2017 et de moyens de déplacement (voiture et/ou moto)

Antananarivo le 9 Octobre 2017

RASOLOARISON Ony



Spécialiste Renforcement de Capacités

ANDRIAMIRADO Marcelle



Responsable PMSU